

S. C.
COMMISSION chargée de l'examen des projets de lois portant déclaration d'utilité publique des chemins de fer (année 1884). — Nommée le 31 janvier 1884.

MM.

- 1^{er} BUREAU : ALBERT GRÉVY.
2^e — COMTE DE SAINT-VALLIER.
3^e — DUPRÉ.
4^e — KRANTZ.
5^e — CUVINOT.
6^e — TESTELIN.
7^e — COLONEL MEINADIER.
8^e — LABITTE.
9^e — CHARDON.

9 - 4 = 3



L'année du 1^{er} Février 1884

Présents présents 16 M. Meinadier, Testelin, A. Grévy
Labitte, Krautz, Chardon, C^{te} de S^{te} Vallier, Cuvierot

La séance est ouverte à 1^h 1/4 sous la présidence de M^r Meinadier
Après l'âge - M^r Cuvierot remplit les fonctions de secrétaire provisoire.

Le vote pour la nomination du Président donne le résultat suivant
M^r Testelin est nommé par 6 voix contre 1 à M^r Krautz 1
à M^r A. Grévy et 1 bulletin blanc.

M^r Chardon est nommé de séance à l'unanimité -

Les divers membres rendent compte des discussions
qui ont eu lieu dans les bureaux.

Il en est résulté que ces discussions ont été très-
sommaires. Toutefois M. de S^{te} Vallier expose que,
dans son bureau, un incident s'est produit, relatif au point
de savoir s'il serait à propos de déclarer d'utilité publique
d'autres chemins que ceux qui ont un caractère stratégique.
Le bureau, en le moment même, s'est prononcé
contre, tout en considérant qu'il était le cas de con-
traindre les déclarations aux lignes ayant un véritable
intérêt.

Ensuite M. le Colonel Meinadier et M^r Cuvierot
donnent quelques explications.

M^r Grévy ajoute que le programme qui s'impose
à la commission est tout aussi étendu que par les temps
passés. Il y aura lieu d'examiner les divers projets qui lui
seront présentés, sauf à apprécier leur degré d'importance,
non seulement pour les lignes considérées, mais encore pour
celles à la charge de l'état et aux lignes d'intérêt local.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1^h 1/2.

Le secrétaire,
A. Chardon

Le président
A. Testelin

Séance du 14 mars 1884.

Présidence de M. Vestelin.

L'ordre du jour appelle la distribution et au besoin l'examen des 3 dossiers relatifs aux chemins de fer : —
1.° d'Aïn-Elhizy à Mascara ; — 2.° de Bougie à Beni-
Mançour ; — 3.° de Batna à Biskra.

M. Chardon donne quelques explications sur les conditions techniques de ces trois projets.

Après échange de diverses observations, la Commission est favorable à l'adoption et charge M. Chardon de faire rapports.

La séance est levée à 1 h $\frac{3}{4}$.

Le secrétaire,
A. Chardon,

Le président
M. Vestelin

Séance du 26 mars 1884.

Présidence de M. Vestelin.

L'ordre du jour appelle :

1.° La lecture et la discussion relativement à la ligne de Beni-
Mançour. M. Chardon rapporteur.

Après quelque discussion, le rapport est adopté.

2.° La distribution de dossiers.

Un seul est déposé, relativement à un chemin de fer
d'intérêt local, à voie normale, destiné à desservir la partie
Est de Marseille. M. le Colonel Meinadier est nommé
rapporteur.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 3 h.

Le secrétaire,
A. Chardon,

Le président
M. Vestelin

Séance du 3 avril 1884.
présidence de M. Testelin.

Ordre du jour : - Discussion de rapports.

M. le Colonel Meinadier lit un rapport sur le chemin de fer d'intérêt local, à voie normale, destiné à desservir Marseille.

Le rapport est approuvé.

M. Chardon lit un rapport sur le chemin de fer, à voie étroite, d'Aix - Uzès à Mascara.

adopté.

La séance est levée à 3 h. $\frac{1}{4}$.

Le Secrétaire,
A. Tharion,

Le Président
M. Testelin

Séance du 18 juin 1884.

présidence de M. Testelin.

Ordre du jour : - discussion de rapport.

M. Chardon lit un rapport sur le projet de loi relatif à la ligne de Batna à Biskra et à une convention avec l'Est-Algérien.

Après quelque discussion, le rapport est approuvé.

La séance est levée à 2 h. $\frac{1}{4}$.

Le Secrétaire,
A. Tharion,

Le Président
M. Testelin

Séance au 5 juillet 1884.

Présidence de M. Costelin.

M. le Président expose à la Commission qu'ensuite de quelques observations qui lui ont été faites ainsi qu'au rapporteur, au point de vue de l'utilité militaire de la ligne de Batna à Biskra, il a cru devoir, d'accord avec le rapporteur, demander au Ministre de la Guerre sa décision précise sur ce point.

M. le Ministre de la Guerre lui a répondu en des termes tels qu'il a dû demander l'ajournement de la délibération, pour mettre sous les yeux de la Commission, cette lettre.

C'est, pour ce motif, que la Commission est aujourd'hui convoquée. En conséquence, il invite M. le Secrétaire et rapporteur à donner connaissance de cette lettre.

ce qui est fait. A la suite, s'engage une discussion à ce sujet.

M. le Secrétaire d'Etat au Ministère des Travaux publics intervient à la séance et communique à la Commission les nombreux documents que fournit le Ministère sur cette question. Il en résulte, au contraire de ce qui paraît résulter de la susdite lettre, que le Ministère de la Guerre a attaché une grande importance à la prompt exécution de cette ligne, en marquant même qu'elle doit être exécutée à voie normale.

En conséquence de cet exposé, la Commission, suffisamment éclairée, maintient les termes du rapport et décide qu'il sera procédé à la 2^e délibération du projet.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 2 1/2.

Le Secrétaire,
Alphonse,

Le Président
P. Costelin

Séance du 21 juillet 1884.

Présidence de M. Costelin.

M. le président fait connaître qu'il a reçu divers projets de loi renvoyés à la Commission. Il propose de continuer le rapport concernant la construction du canal de Lens à la Deule (pas de lais, à M. le comte de St Vallier ;

Celui concernant la construction d'un chemin de fer de Gray à Jussey, à M. le colonel Meinadier.

Ensuite il invite M. Chardon à donner lecture de son rapport sur le chemin d'intérêt local de Gudmont à Primaucourt (8^e Marne).

M. Chardon lit son rapport, adopté.

L'ordre du jour est épuisé, et la séance est levée à 2 h. 3/4.

Le secrétaire,
A. Chardon,

Le président,
M. Costelin

Séance du 28 juillet 1884.

Présidence de M. Costelin.

M. le président fait connaître que M. de St Vallier a déposé son rapport sur le canal de Lens à la Deule, ensuite de l'adoption qui antérieurement avait été faite par la Commission des conclusions.

Ensuite il invite les rapporteurs à lire les rapports.

M. Chardon donne lecture du rapport relatif au chemin de fer de St Girons à Foix, dont le projet lui a été confié, lors séance adoptée.

Aucun autre rapport n'étant préparé, la séance est levée à 2 h.

Le secrétaire,
A. Chardon,

Le président,
M. Costelin

Séance du 14 août 1884.

Présidence de M. Costelin.

La commission s'est réunie à 9 h. du matin, pour entendre la lecture des rapports qui pourraient être prêts, et les examiner.

M. Chardon lit un rapport relatif au projet de loi ayant pour objet de déclarer d'utilité publique l'établissement dans le département des Bouches du Rhône, des chemins de fer d'intérêt local, à voie normale, de Fourvielle à Salon, de Barbentane à Orgon, de St Bemy à Orgon et de La Piolat-gare à La Piolat-ville.

Adopté.

M. Chardon demandera l'urgence et ensuite avisera à ce qu'il y ait lieu à discussion immédiate, eu égard à la situation pénible des populations des Bouches du Rhône et de l'intérêt qui s'attache à ces chemins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h.

Le secrétaire,
A. Chardon

Le président
M. Costelin

Séance du 20 août 1884.

Présidence de M. Costelin.

La commission s'est réunie à midi et demi, pour distribution de projets de loi et, au besoin, lecture de rapports.

Le projet relatif au chemin de fer d'intérêt local de Sore à Luxey, est distribué à M. Chardon. Le projet est adopté sur rapport verbal.

En dehors de ce projet, la commission n'est saisie que du projet de chemin de Gray à Jussey. Le colonel Meinadier, rapporteur, donne quelques explications et dit qu'il présentera son rapport très-prochainement.

Le secrétaire,
A. Chardon

Le président
M. Costelin

Séance du 1^{er} 10bre 1884.

Présidence de M. Costelin.

La commission s'est réunie à 1 heure, pour entendre le rapport sur le chemin de fer de Gray à Jussey, et pour distribution de dossiers.

M. le Colonel Meinadier lit le rapport sur le chemin de Gray à Jussey. Le rapport est favorable, en tant que la ligne est nécessaire à la défense au point de vue stratégique.

Après discussion, la commission adopte, en disant qu'elle n'est uniquement déterminée dans son vote, que par la question stratégique.

Deux projets à distribuer :

Le 1^{er}, relatif à un chemin d'intérêt local dans le département de la Somme, distribué à M. Labitte ;

Le 2^e, relatif à un chemin d'intérêt local, à voie étroite, de La Roche à l'Job-sur-fercin, distribué à M. Krantz.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 2h.

Le Secrétaire,
A. Masurel

Le Président
A. Costelin

Séance du 16 octobre 1884

M. Krantz lit son rapport sur un chemin de fer du département l'Yonne

Sur la question financière et sur les garanties offerts aux obligataires M. Krantz soumet à la Commission certains critiques.

M. Guinot les appuie, en donnant lecture des observations présentées par le Conseil d'Etat et tendant à exiger une émission d'actions pour 1/3 du capital de l'établissement.

Ces observations s'appliquent également un projet de loi concernant l'établissement de chemins de fer d'intérêt local de la Somme dont le rapport est présenté par M. Labitte.

M. Krantz et Labitte sont invités à présider pour des

Conclusions communes —
La séance est levée à 8^h 1/4

Le Président
M. Costelin

Le Secrétaire
Luruy

Séance du 2 février 1885.

Présidence de M. Costelin.

M. Krantz lit un rapport sur le chemin de fer de Vendes à Mauriac, favorable à la demande de déclaration d'utilité publique.

La commission adopte.

M. Grivy lit un autre rapport relativement à deux chemins de fer d'intérêt local, à voie étroite, l'un de Bar-le-Duc à Vaubécourt, l'autre de Rembercourt à Clermont (Meuse), et qui est favorable à l'établissement de ces chemins, en approuvant les conventions y annexées.

La commission adopte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 2 h. —

Le Président
M. Costelin

Le Secrétaire,
Arnaudon

Séance du 9 février 1885.

Présidence de M. Costelin.

M. le président dit à la commission qu'il a eu devoir la réunir, pour reconnaître s'il y avait, parmi les projets distribués, quelques uns restés en souffrance.

Quant à lui, il n'en connaît pas, a-t-il ajouté, et il n'y a aucun nouveau dossier. Du reste, la commission est à la veille de sa séparation.

La commission constate qu'elle est à jour.

La séance est levée à 2 heures.

Le Président

Le Secrétaire,
Arnaudon

